



Echangeur des Bréguières sur A8

Pour un projet alternatif !



EVM a toujours dénoncé la mauvaise idée d'un échangeur aux Bréguières dont le résultat serait une dégradation de la qualité de vie du quartier, un impact sur l'environnement et une pression foncière sur une zone dont l'intégration environnementale doit être un objectif opposé aux Lobbies des aménageurs.

EVM a produit une première analyse et des propositions dès 2007 (voir [dossier-2007](#))

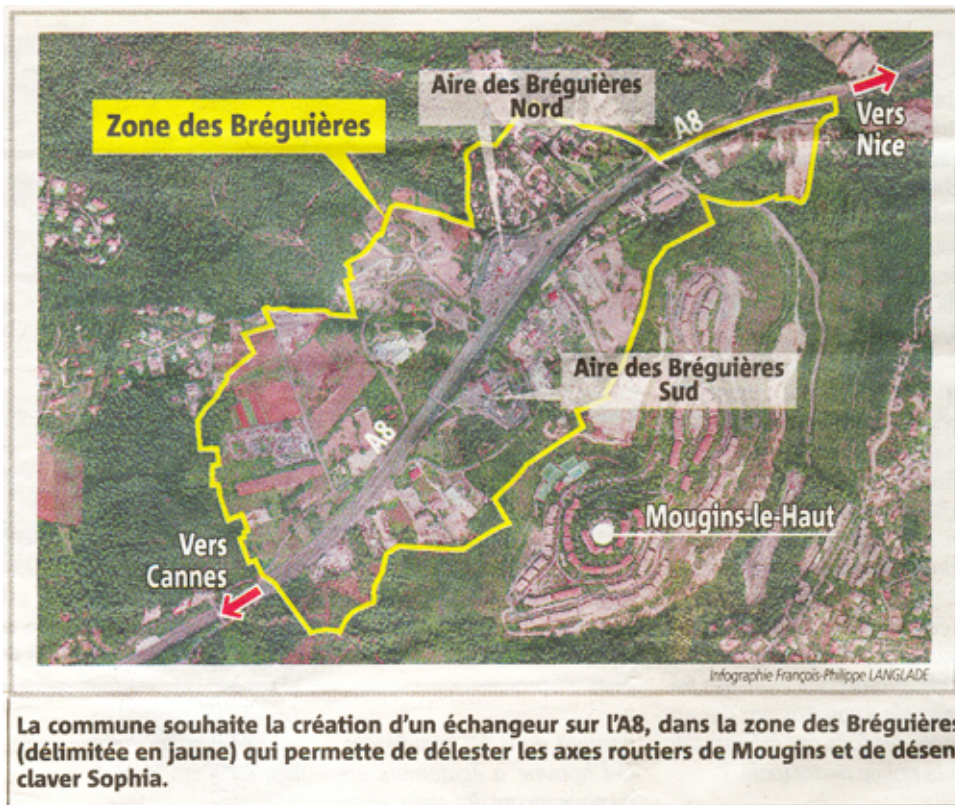
Nous vous proposons une analyse actualisée de la situation

Sommaire

1 - Préambule	2
2 - Historique	2
2.1 - La position de la DDE (DDTM).....	2
2.2 - Une sortie Bréguières au SCOT Ouest et au SCOT CASA.....	3
2.3 - L'échangeur des Bréguières selon le Moniteur des TP	4
3 - Plusieurs solutions d'échangeur ou diffuseurs peuvent être imaginées	5
3-1 Echangeur A8 – D135 dit des Bréguières.....	5
3-2 Hypothèses de sorties en diffuseur vers Sophia.....	7
3-3 - Hypothèse de sortie Sophia à hauteur de Leroy Merlin.....	8
3-4 -Solution alternative par la sortie Antibes existante	9
4 - En conclusion :les propositions d'orientations d'EVM.....	10
Annexes	11
Annexe 1 : Problématique de la route du Parc.....	11
Annexe 2 : Promouvoir des solutions durables pour les déplacements	12

1 - Préambule

Un échangeur demandé par la ville depuis 2006



Bien qu'il en ait exprimé le souhait, le maire n'a pas obtenu l'unanimité sur cette motion. En effet, les deux élus de la liste " Gauche plurielle, écologiste et citoyenne ", Michèle Pastorelli et Bruno Rajkovic, ont préféré s'abstenir, n'étant " pas sûrs qu'un échangeur supplémentaire à cet endroit permette de fluidifier le trafic et qu'elle soit la meilleure solution du point de vue écologique ".
Nice matin 29-11-2007

2 - Historique

2.1 - La position de la DDE (DDTM)

<p>Schéma de principe des trois solutions</p>	<p>Document débat public contournement de Nice</p> <p>Terminologie :</p> <ul style="list-style-type: none">- Echangeur et diffuseur concerne les échanges entre l'autoroute et la voirie locale.- Bifurcation autoroutière et le terme approprié quand il n'y a pas d'échanges locaux
---	---

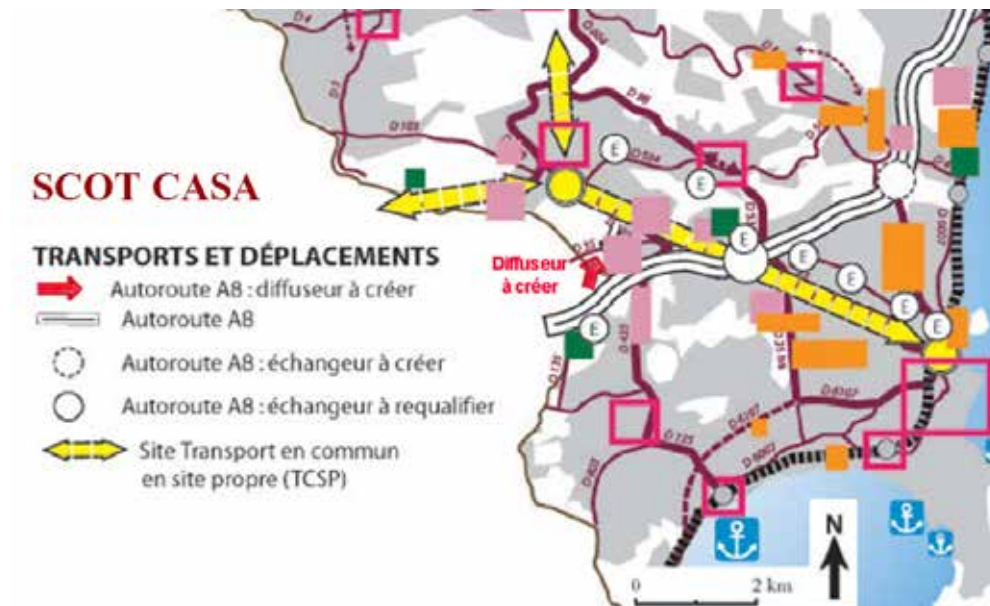
Dans le cadre du débat public sur le contournement routier de Nice en 2006, la DDE questionnée par EVM répond :

« Dans le cas d'une solution longue, une bifurcation autoroutière, et non un échangeur, serait prévue aux Bréguières. »

[Réponse écrite en date du 23.03.2006 du DDE 06, Jean-Marie CARTERAC]

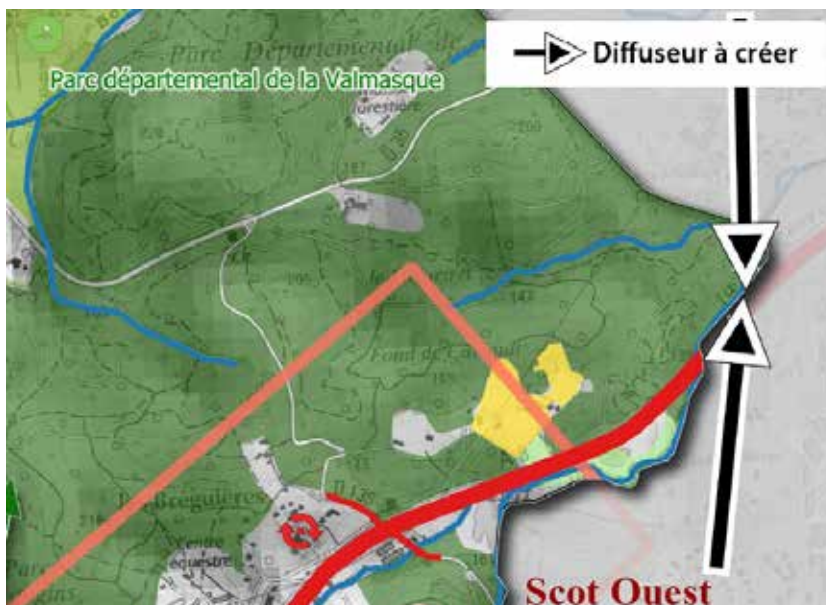
2.2 - Une sortie Bréguières au SCOT Ouest et au SCOT CASA

SCOT CASA



Au Scot CASA un "diffuseur à créer" est figuré à la limite de Mougins en direction de Sophia. A noter que la CASA inscrit le principe d'un transport en commun en site propre au départ de Sophia vers Mouans-Sartoux tel que le préconise la DTA.

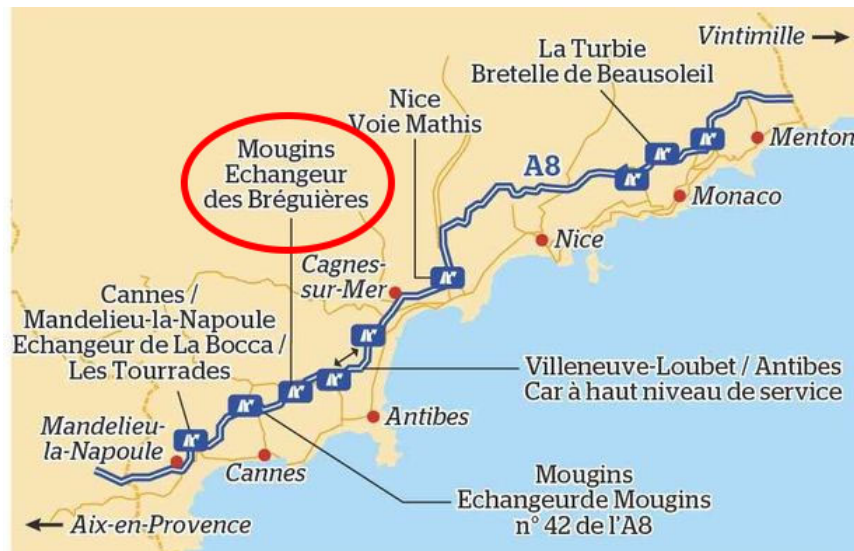
SCOT OUEST AM



Au Scot Ouest un diffuseur à créer (double flèche, dont la signification n'est pas donnée ?) est figuré en limite de Mougins et en cohérence avec le Scot Casa.

La représentation du principe d'un diffuseur sur les Scot confirme une volonté d'aménagement. Cependant aucun schéma de fonctionnement n'est fourni et aucune indication n'est donnée sur l'avis de l'Etat, obligatoire en matière d'aménagement autoroutier.

2.3 - L'échangeur des Bréguières selon le Moniteur des TP



Article publié dans le Moniteur des TP le 15/01/2021 (Christiane WANAVERBECQ)

Alpes-Maritimes : l'A8 débarrassée de ses points noirs en 2030

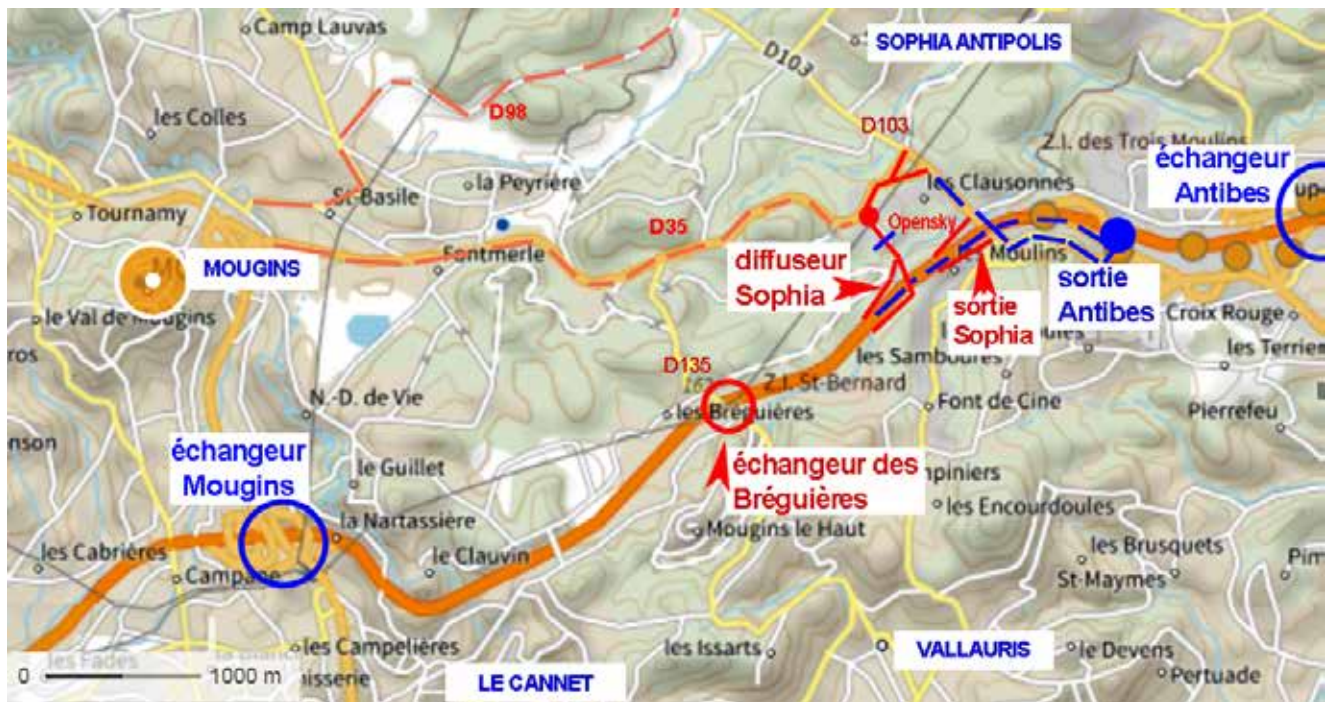
"La troisième [opération] consiste à créer un échangeur, entre ceux de Mougins et d'Antibes, au niveau des Bréguières, afin de desservir à terme une future gare TGV à Sophia Antipolis dans le cadre du projet de la ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur. Escota doit lancer les études d'opportunité et de faisabilité technique d'un projet qui entrera en phase chantier d'ici à quatre ans."

La gare LGV à Sophia semble être gravée dans les mémoires. Pourtant une gare aux Bréguières est abandonnée et la gare LGV positionnée sur le site de la gare marchandise de Cannes La Bocca (décision ministérielle).

Le principe d'une gare TER aux Clausonnes (Sophia) reste un projet dont la faisabilité est retenue, mais l'emplacement reste à définir. Une localisation aux abords d'OpenSky, aux Clausonnes, est pressentie.

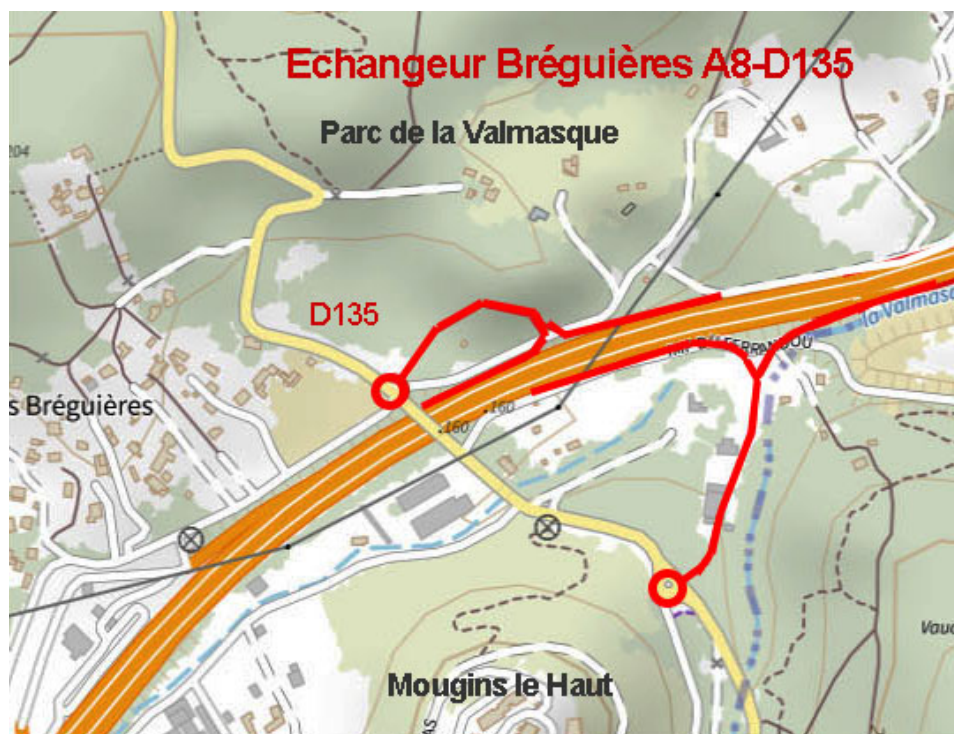
3 - Plusieurs solutions d'échangeurs ou diffuseurs peuvent être imaginées

Plusieurs solutions : échangeur, diffuseur ou utilisation de l'infrastructure existante ont été représentées par notre association pour permettre de se faire une idée plus réaliste des projets évoqués.



3-1 Echangeur A8 – D135 dit des Bréguières

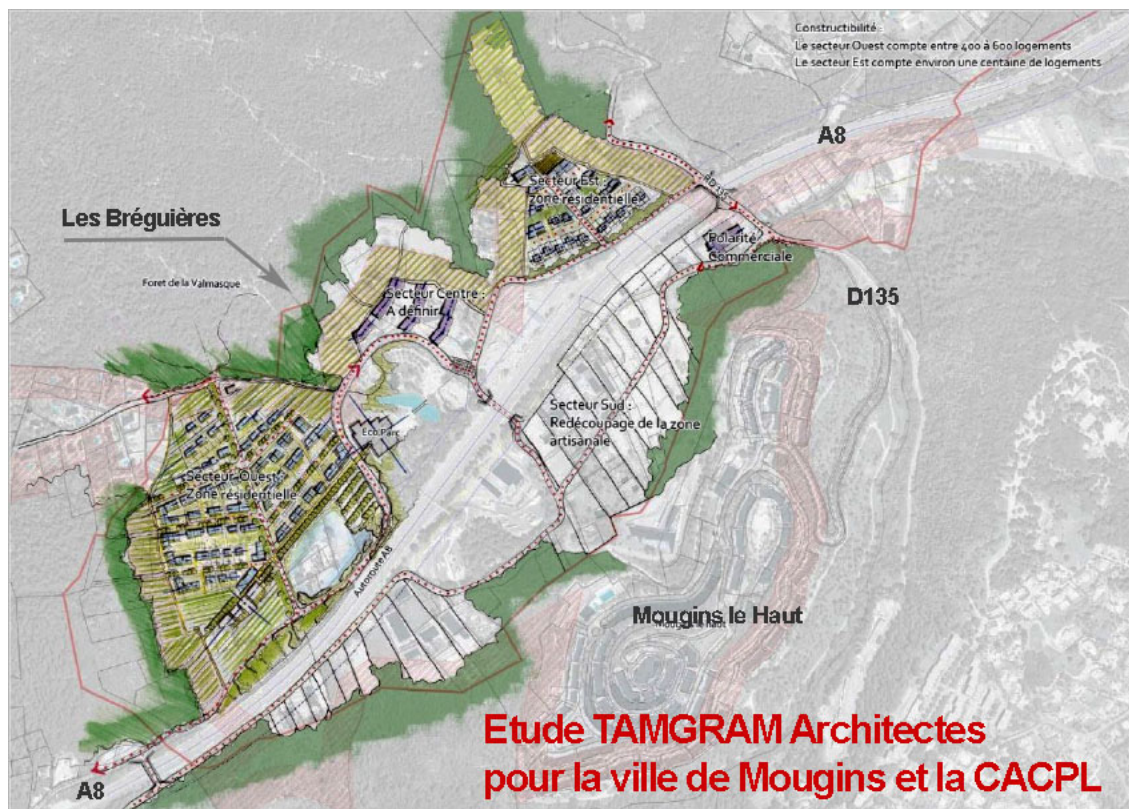
Echangeur complet A8-D 135 aménagement sans péage



>Un échangeur qui surchargerait dramatiquement le réseau local

>Les conséquences de l'ouverture d'un échangeur sont la spéculation foncière et l'urbanisation démesurée en périphérie.

Déjà des études d'urbanisation des Bréguières sont dans les cartons...



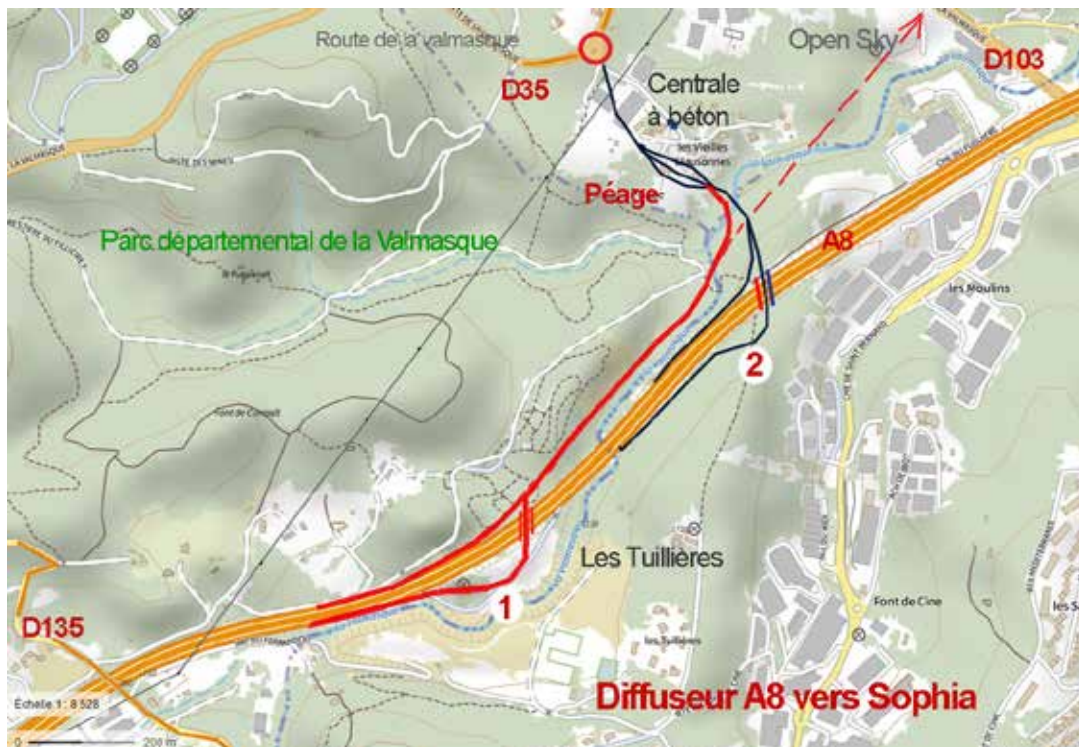
On peut se demander valablement quel serait le sort de la qualité de vie à Mougins le Haut et dans les quartiers voisins des Bréguières ? Le trafic de rabattement généré par un tel échangeur utilisera toutes les routes d'accès depuis Le Cannet, Vallauris et Mougins.

Pour se faire une idée des conséquences sur l'urbanisation, il suffit de voir ce qui se passe autour des échangeurs de la Bocca, de Mougins et d'Antibes.

> **Un tel projet est à rejeter sans regret**

3-2 Hypothèses de sorties en diffuseur vers Sophia

Deux hypothèses de diffuseur sont schématisées : solution 1, en rouge, et solution 2, en bleu. Elles correspondent plus précisément aux schémas des SCOT.



- L'impact sur la forêt de la Valmasque est important quelque soit le choix du tracé.
- Les questions du péage et du contrat Vinci ne sont pas tranchées.
- Le débouché de la bretelle de sortie du diffuseur doit nécessairement se faire à la hauteur de la ZAC des Clausonnes Village de Sophia (ex OpenSky). Il apparait que l'insertion de cette sortie à travers les infrastructures primaires de la ZAC des Clausonnes n'a pas été étudiée. Sa faisabilité est donc aléatoire.
- De la même manière le PLU de Valbonne ne prend pas en compte la sortie du diffuseur faute d'études approuvées.
- les deux solutions sont d'un coût très élevé (pont sur A8, Ouvrages hydrauliques...)



Le diffuseur A8 du Scot n'est absolument pas pris en compte dans le projet de ZAC des Clausonnes ni dans le PLU Valbonne. Cela va sérieusement compliquer sa faisabilité.

>Les solutions diffuseur ne sont pas acceptables (impact, coût)

3-3 - Hypothèse de sortie Sophia à hauteur de Leroy Merlin

Une sortie Sophia à la hauteur de Leroy Merlin peut être étudiée.



L'insertion des bretelles d'accès à A8 nécessite des terrassements pour l'élargissement de la plateforme A8. Un traitement particulier devra permettre l'accès à la surface commerciale Leroy Merlin accompagné d'une restructuration partielle, tout en réservant le passage de la bretelle. A noter que les Portes de Sophia sont une friche destinée à la démolition.

La sortie vers le rond point sur le chemin de Saint Bernard (D 435) permettra un accès vers Sophia via la bretelle existante dénivelée sur la D35. Une étude de trafic et de capacité devra s'assurer de la faisabilité de cette option au débouché de la bretelle A8.

La mise en œuvre d'un péage n'est pas compatible avec l'espace disponible ; ce serait une sortie sans péage.

Compatibilité en matière de trafic et capacité sur l'autoroute A8 et la route du Parc

Cette solution comme les précédentes va créer un transfert de trafic par A8 et la route du Parc. Une étude de trafic devra vérifier et établir si la capacité de A8 est compatible particulièrement au niveau de la sortie Mougins qui est déjà encombrée aux heures de pointe, et sur laquelle une partie du trafic aboutira (parcours plus rapide)

La question de la route du Parc devra être examinée sous le même angle (voir en annexe 1).

La connexion avec le complexe de voirie primaire de la ZAC de Sophia est à examiner en fonction des documents produits dans l'enquête publique sur le projet de déclassement partiel des RD35 et RD103 au quartier des Clausonnes [[dossier d'enquête mai 2016](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/eprd35rd103/dpt06-EP-declassement-RD35-RD103.pdf)]¹ et le [[rapport du Commissaire enquêteur du 1er juin 2016](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/eprd35rd103/dpt06-ep-rd35rd103_rapport_CE_01-06-2016.pdf)]²

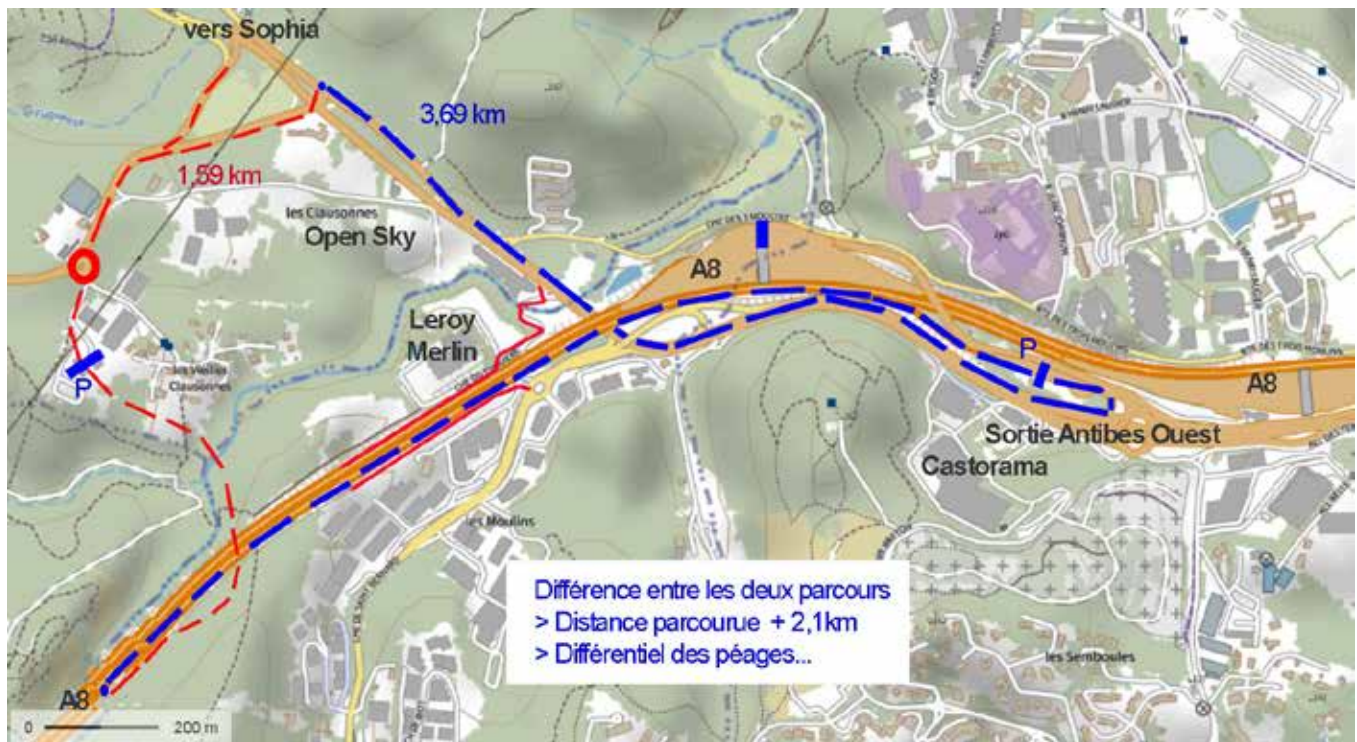
> Cette solution de sortie directe Sophia n'a pas d'impact environnemental et mérite d'être étudiée.

¹ <https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/eprd35rd103/dpt06-EP-declassement-RD35-RD103.pdf>

² https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Deplacements/voirie/eprd35rd103/dpt06-ep-rd35rd103_rapport_CE_01-06-2016.pdf

3-4 -Solution alternative par la sortie Antibes existante

La quatrième solution consiste à utiliser la sortie existante au niveau de Castorama.



Les options précédentes avec diffuseur vers Sophia ou en sortie directe sont à comparer avec le trajet par l'A8, en utilisant la sortie existante Antibes au niveau de Castorama, vers la D103 menant à Sophia.

Cette solution permet d'utiliser la voirie existante au prix d'un rallongement de parcours pratiqué sur autoroute et voie rapide.

La différence entre les deux parcours :

- > Distance parcourue + 2,1km avec diffuseur et + 1,9 km avec sortie Leroy-Merlin
- > Différentiel des péages... qui constituent un frein à l'usage.

La comparaison devrait se faire avec, comme incitatif, **la gratuité du péage à la sortie Antibes Castorama, mettant le parcours bleu en concurrence par rapport aux autres options envisagées. Cette alternative est une solution durable par rapport à la réalisation de diffuseurs** dont le coût et l'impact seraient très lourds ou à une sortie directe plus aisée semble-t-il.

Cette alternative nécessite que la D35 et la route du parc se maintiennent avec une circulation fluide. Un accord avec Escota pour éliminer le péage doit être envisagé.

> Cette solution alternative a l'avantage de ne pas nécessiter de travaux, solution durable et attractive avec la suppression du péage.

4 - En conclusion : les propositions d'orientations d'EVM

Les solutions d'échangeur ou de diffuseurs, par leur coût et leur impact, ne sont pas des solutions durables. Il faut les abandonner !

La solution de sortie directe Sophia (Leroy Merlin) peut représenter une solution à coût limité et gratuite pour les usagers. Elle est à mettre dans la balance.

La recherche d'une meilleure utilisation de la sortie Antibes (Castorama) est une solution alternative et durable notamment en mettant en discussion la gratuité du péage pour rendre plus attractif l'usage de cette sortie Antibes-Sophia.

Ces deux solutions sont à privilégier il est nécessaire de lancer une étude de faisabilité et une concertation avec les usagers.

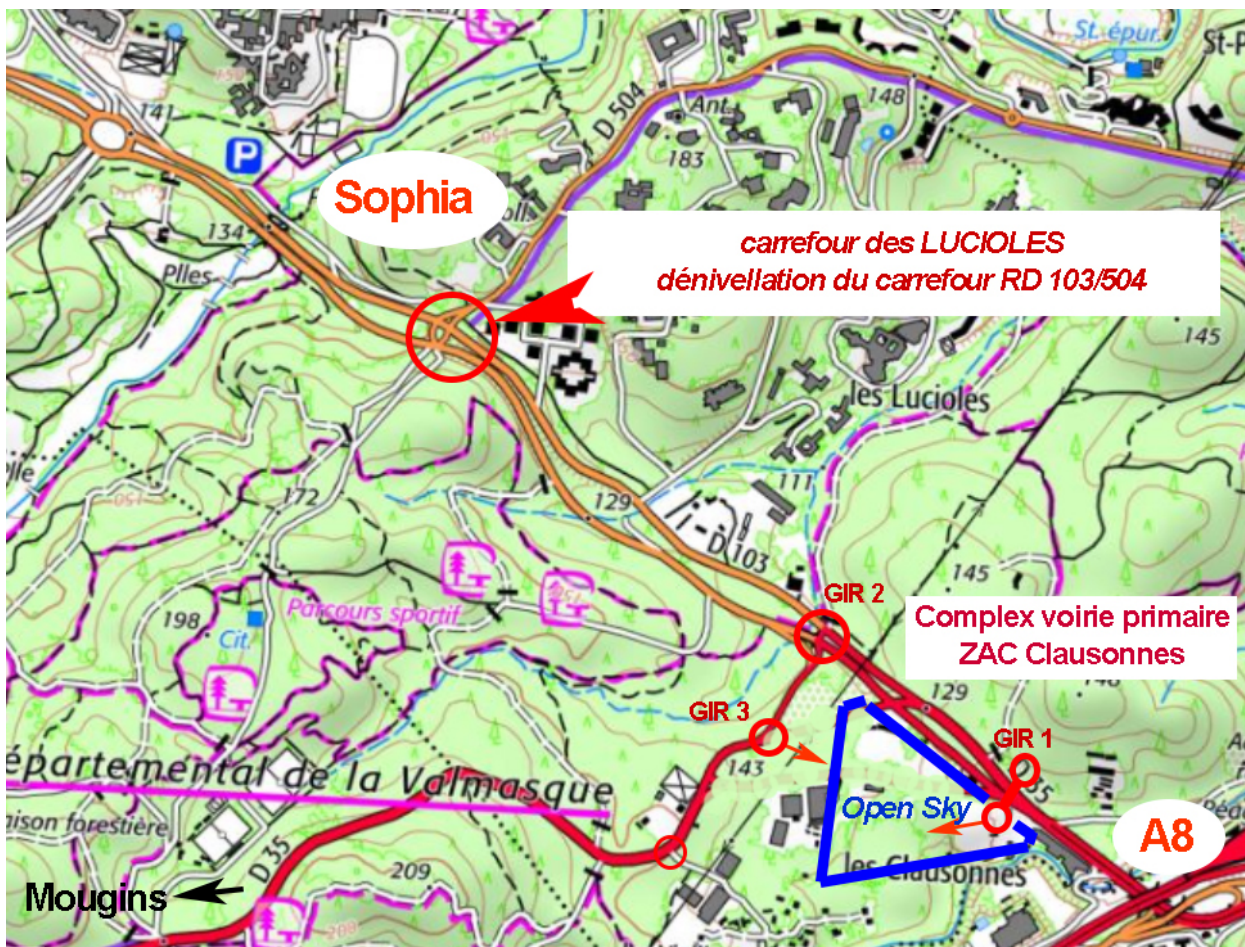
Dossier établi par EVM, le 25 août 2022
Rapporteurs : Pierre Desriaux, Bernard Heuse, Jean-Jacques Brégeaut

PJ :

- Annexe 1 Problématique de la route du Parc
- Annexe 2 : Promouvoir des solutions durables pour les déplacements
- Dossier 2007 : <http://ensemblevivremougins.com/dossierspdf/Dossierechangeurbreguieres.pdf>

Annexes

Annexe 1 : Problématique de la route du Parc



Les solutions envisagées vont déplacer du trafic vers l'accès de Sophia constitué par la route du Parc D35 et D103.

Cet axe déjà très chargé doit assurer le passage sans bouchons des véhicules accédant vers Sophia.

De son côté le conseil départemental annonce un projet de modification du carrefour des Lucioles, actuellement géré par des feux, par un giratoire dénivelé. Il est certain que ce projet va fluidifier le trafic sur ce point dur actuel et donner une capacité supplémentaire pour les développements à venir du trafic.

L'autre point dur va se situer au droit de l'opération Open Sky dont le centre commercial va générer un trafic supplémentaire conséquent. Lors de l'approbation de la ZAC des Clausonnes la réalisation d'un complexe d'aménagement de la voirie primaire a été arrêté.

- Gir. 1 - Un accès sud avec pont et deux giratoires en sortie de bretelles
- Gir. 3 - Un accès nord giratoire sur la route de la Valmasque D35
- Gir. 2 - La transformation du carrefour D103 x D35 en giratoire dénivelé.

Des discussions ont été rapportées par les réseaux sociaux comme quoi la CASA maître d'ouvrage de la voirie primaire envisageait une réduction du projet des voiries.

Il est certain que les projets prévus doivent être réalisés pour permettre un trafic supplémentaire en provenance de A8 sur cet axe vers Sophia Antipolis ; Dans le cas contraire, les difficultés de trafic et les bouchons seront dissuasifs pour l'usage de cet itinéraire.

Annexe 2 : Promouvoir des solutions durables pour les déplacements

Le choix d'une solution durable doit permettre de développer des solutions alternatives tel que le Grenelle de l'environnement les avaient préfigurées et qui se place aujourd'hui nettement dans les objectifs de lutte contre le changement climatique.

Rappelons les paroles, toujours d'actualité, de Jean-Louis Borloo qui s'exprimait dans le cadre du Grenelle de l'Environnement (interview donnée au journal « Le Monde » le 24 octobre 2007) :

"La rupture s'impose. Il s'agit d'un changement radical d'approche, passant du principe du rattrapage autoroutier à un développement à grande échelle des transports alternatifs (...). Le paradigme actuel, fondé sur la priorité accordée aux infrastructures routières et autoroutières et sur le développement séparé des modes de transport, doit laisser place à une logique de développement intégrée, multimodale, dans laquelle la route et l'avion deviennent des solutions de dernier recours imposées par l'état des technologies ou la géographie. La capacité routière globale du pays ne doit plus augmenter, sauf pour éliminer des points de congestion et des problèmes de sécurité. Il s'agit aussi de réduire l'intensité énergétique des transports. L'objectif retenu est de réduire de 20 % d'ici à 2020 les émissions actuelles [de gaz à effet de serre]"

Promouvoir toutes les solutions durables pour les déplacements, c'est mettre en place des moyens contre le changement climatique :

- La tendance lourde du déplacement en voiture individuelle doit être inversée.
- La réflexion globale dans le cadre d'un Plan de Déplacement Urbain devient urgente dans l'intercommunalité avec nos voisins d'Antibes Sophia de Cannes et de Grasse.
- Un développement des transports en commun de manière rationnelle et inter agglomération est à repenser.
- La création d'un TCSP, transport en site propre de Sophia à Mouans-Sartoux prolongeant le projet de tronçon d'Antibes à Sophia, tel qu'il est inscrit par la CASA et prévu dans la directive territoriale d'aménagement des Alpes Maritimes, est à prendre en considération.
- Le développement des modes doux, piétons et vélos doit être soutenu.
